

## Création d'entreprise au Maroc et en France

Par **mimid58**, le **01/09/2014** à **21:07**

Bonjour,

Je voudrai crée une agence de communication basée au Maroc avec des développeurs et des designers.

Ma question est la suivante:

Ma future clientèle se situe principalement en France

Pour cela je voudrai savoir si il est possible d'ouvrir un bureau au nom de mon entreprise marocaine à Paris par exemple, et accueillir les clients, employer des stagiaires et faire signer des "contrats avenir" aux résidents français?

Dans ce cas puis-je garder une entreprise qui siège au Maroc ou dois-je créer une seconde entreprise en France?

Pour information j'ai la double nationalité franco-marocaine.